



Relais Petite Enfance du Pays de Mauriac

Guide pratique

Tél : 06 38 14 30 71

Mail : rpe@paysdemauriac.fr

Bureau : centre de loisirs, rue du 8 Mai, Mauriac

www.paysdemauriac.fr

Pour les assistantes maternelles

Un lieu d'information, de rencontres et d'échanges

- Informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel

- Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr

- Proposer des temps d'échange et d'écoute et organiser des ateliers d'éveil

- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continues des pratiques

- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

Un premier accompagnement dans les démarches à effectuer pour devenir assistante maternelle.

Une information sur leurs droits et leurs devoirs en tant que professionnelle.

Une mise à disposition de magazines, livres et documents concernant la petite enfance ainsi que du matériel+ jeux.

Pour les familles

Un soutien à la parentalité

Une mise en relation avec les assistantes maternelles.

Une information sur l'ensemble de l'offre d'accueil individuel et collectif du territoire en orientant vers le mode d'accueil le plus adapté à leur besoin,

Un accompagnement des parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur (déclaration d'embauche, contrat de travail, mensualisation...) et un soutien à la relation employeur-salarié.





Pour les enfants de 0 à 6 ans



Un espace adapté et aménagé où les enfants viennent accompagnés.

Des rencontres avec d'autres enfants et d'autres adultes favorisant la socialisation.

Des premiers pas en collectivité tout en douceur.

Des ateliers d'éveil adaptés à leur âge et participant à leur autonomie progressive.



Principes de l'atelier



Gratuité

Pour que chaque professionnel ait l'occasion de venir au Relais, la participation aux ateliers est gratuite.

Volontariat

Toute inscription se fait sur la base du volontariat, et avec l'accord des parents des enfants accueillis.

Bienveillance

Avec les enfants comme avec les autres adultes, la bienveillance permet à chacun de se sentir respecté pour pouvoir avancer ensemble.

Découverte

Les ateliers sont autant d'occasions pour les enfants de découvrir et faire leurs expériences, dans un cadre collectif complémentaire à l'accueil individuel.

Échange

Le Relais est un espace d'échange des pratiques pour les professionnels, et un lieu de socialisation pour les jeunes enfants qu'ils accompagnent.

Régularité

Les enfants ont besoin de repères rassurants, c'est pourquoi la participation régulière aux ateliers permet d'instaurer une bonne dynamique de groupe.



Déroulement d'un atelier



Moment d'accueil et de prise de repères pour les tout-petits. Les adultes se répartissent en différents endroits de la pièce afin de sécuriser les jeunes enfants. Les jouets sont accessibles et à leur hauteur.

Ce temps collectif implique la présence d'autres enfants et d'autres adultes, initialement inconnus. Certains enfants auront besoin de plus de temps pour faire connaissance avec les autres, et accepter la proximité.

Atelier à 10h00

Un temps de rangement précède la mise en place de l'atelier, et se fait ensemble : les adultes montrent l'exemple et invitent les petits à se joindre à eux.

Chaque enfant est libre de participer ou non à l'atelier proposé. Dans tous les cas son assistante maternelle est présente pour l'accompagner dans son choix de jeu, avec bienveillance, et sans faire à sa place. Un petit a besoin d'expérimenter, choisir, recommencer, tenter, se tromper, etc ... Notre rôle est d'accompagner l'enfant dans ces expériences.

Départ jusqu'à 11h30

Un temps calme sera proposé en fin d'atelier. Le départ est libre en fonction des obligations de chacun.



Quelle place pour les adultes ?



Nous, parents et professionnels de la petite enfance, sommes présents sur un temps donné, dans un souci commun : **l'intérêt de l'enfant.**

L'animatrice travaille avec les assistants maternels, qui participent.

Participer aux ateliers, c'est être garant du bien-être des enfants accueillis. **Les enfants restent sous la responsabilité du parent ou de l'assistant maternel.**

Participer, c'est **accompagner l'enfant**, être présent pour lui, l'encourager, lui **offrir une attention continue et verbaliser** ses découvertes, expériences et observations.

Participer, c'est **s'accorder un temps d'observation** des petits pour apprendre à mieux les connaître et ainsi pouvoir adapter ses principes professionnels.

Participer c'est **partager des moments d'échange tout en faisant preuve de discrétion professionnelle.** Nos points de vue peuvent être différents et nos échanges se font dans le respect de chacun.

Un enfant ne doit pas être témoin de conversations délicates. Si un professionnel rencontre des difficultés avec un enfant, une famille ou a besoin de parler, il peut solliciter l'animatrice sur ses temps de permanences.



Participer, c'est **respecter le cadre proposé** et cheminer ensemble, dans une **attitude professionnelle et bienveillante.**

Fréquence et lieu des ateliers

Ateliers tous les mois : 

MOUSSAGES : 1 Vendredi matin par mois à MOUSSAGES – salle de la mairie

DRUGEAC : 1 Lundi matin sur 2 à DRUGEAC – salle de la mairie



JALEYRAC : Mercredi matin par mois – salle de la mairie

ARCHES / SOURNIAC 1 Mercredi matin 1 mois sur 2 – salle polyvalente



CHALVIGNAC 1 Vendredi par mois- salle du 3^{ème} âge

MAURIAC

Ateliers 2 fois par semaine :

Tous les Mardis et les Jeudis matin- centre de loisirs (alsh) rue du 8 mai Mauriac

Quelques exemples d'ateliers :

Éveil sensoriel, motricité libre, peinture, transvasement, éveil corporel, éveil musical.

Le programme des ateliers est envoyé chaque mois aux assistantes maternelles du territoire et aux parents qui en font la demande et également sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac.

Le Relais, c'est aussi



Des permanences pour les RV individuels

Les mercredis 13h/17h

Les lundis 13h/19h pour

- Orienter vers les organismes administratifs et juridiques compétents
- Pour informer sur l'agrément
- Pour du soutien à la parentalité

Des interventions professionnelles avec des spécialistes (conférences, formations)

Des ateliers thématiques pour échanger, pour acquérir les clés de communication efficaces et positives pour accompagner les enfants au quotidien dans la bienveillance.

Des projets structurés, avec un fil rouge, pour approfondir une thématique définie ensemble en partenariat avec la médiathèque de Mauriac.

Votre contact : Magali Roche, animatrice

Tél : 06 38 14 30 71

Mail : rpe@paysdemauriac.fr

Bureau : centre de loisirs (ALSH), rue du 8 Mai à Mauriac
www.paysdemauriac.fr



Le Relais Petite enfance est un service de la Communauté de Communes du Pays de Mauriac, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole



santé
famille
retraite
services

Edition de Mai 2022